

# LETTRE D'INFO HEBDO DU SNUIPP-FSU 07



SNUipp-FSU Ardèche : 04.75.64.32.02 - [snu07@snuipp.fr](mailto:snu07@snuipp.fr)

[Le site internet](#) [La page Facebook](#)

Cette semaine

RÉUNIONS D'INFO. SYNDICALE :  
ÇA DÉBUTE

---

LE COVID PARTOUT...  
SAUF DANS LES ÉCOLES

---

COMME TCHERNOBYL...

---

DIRECTION : QUELLE  
DÉLÉGATION DE  
COMPÉTENCES ?

---

IOSH : STOP AUX TABLEAUX

---

LISTE COMPLÉMENTAIRE

---

DIALOGUE SOCIAL À GÉOMÉTRIE  
VARIABLE

---

## En sens inverse...

Alors que partout les mesures sanitaires tendent à se renforcer, le ministère va à contre-sens. Peu lui importe la protection des personnels et des élèves : il faut contribuer à relancer l'économie en offrant avant tout des solutions de garde aux parents. Quand le ministre dit que « tout est prêt », il faut plutôt comprendre « on est prêt à tout » pour ripoliner la vérité. Face à lui, la profession et le SNUipp-FSU savent lui remettre les pieds sur terre !

## Agenda

- Mercredi 30/09 :  
Réunion d'info syndicale aux Vans
- Jeudi 01/10 :  
Audience IEN Privas, audience IA
- Mardi 06/10 :  
Réunions d'info syndicale
- Mercredi 07/10 :  
Réunions d'info syndicale  
Groupe de travail direction
- Mercredi 14/10 :  
Réunions d'info syndicale

## RÉUNIONS D'INFO. SYNDICALE : DU 30/09 AU 14/10



Le SNUipp-FSU organise neuf réunions partout en Ardèche. **Participer aux réunions d'information syndicale est un droit ouvert à tous qui est déductible des animations pédagogiques.** Il suffit d'informer l'IEN par mail au moins 48h avant ([voir le modèle de mail](#)) - [Voir les lieux et l'ordre du jour](#)

## LA COVID PARTOUT...SAUF DANS LES ÉCOLES



Alors que l'épidémie connaît ces derniers jours un rebond, poussant le gouvernement à prendre un certain nombre de mesures toujours plus restrictives, rien n'est annoncé concernant les établissements scolaires. Un choix qui interroge. [Lire la suite](#)

## COMME LE NUAGE DE TCHERNOBYL, EN FRANCE, LE VIRUS S'ARRÊTE AUX PORTES DES ÉCOLES !



Après l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) du 17 septembre, le SNUipp et la FSU dénoncent la navigation à vue du ministère :

- [La sécurité sanitaire n'est pas assurée dans les écoles.](#)

- Lors du CHSCT ministériel du 25/09, la FSU est intervenue [dans sa déclaration](#) et en instance sur le protocole de gestion en cas de COVID et la direction d'école. [Lire le compte-rendu](#)

## DIRECTION D'ÉCOLE : QUELLE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES ?



Le second groupe de travail sur la direction d'école s'est tenu le 23 septembre alors que la loi Rilhac est toujours en discussion au parlement. Les directrices et les directeurs ne sont pas en demande de compétences supplémentaires mais au contraire d'un allègement de leur charge de travail. Pourtant, le

ministère engage la réflexion sur des objets qui ne sont pas des petits sujets. [Lire la suite](#)

Prochains groupes de travail :

- le 7 octobre sur la rémunération et l'avancement
- le 14 octobre sur les questions de sécurité

Nous aborderons en détail la question de la direction lors des [réunions d'info. syndicale](#).

## 108 H : HALTE À LA REMONTÉE DES TABLEAUX



Le ministère a confirmé au SNUipp-FSU en groupe de travail, que [les équipes d'école n'étaient plus tenues de faire remonter les tableaux d'organisation](#) des « 108 heures ». Reste à obtenir la libre organisation des heures au-delà des conseils d'école et des animations pédagogiques. Le SNUipp-FSU maintient sa [consigne de réappropriation des heures d'APC](#).

## IL FAUT ACTIVER LA LISTE COMPLÉMENTAIRE



Alors que notre département a déjà recruté 4 contractuels, [les sections départementales interviennent](#) auprès du Rectorat pour demander le recrutement sur liste complémentaire. [Au niveau national](#), ce sont plus de 2000 personnes inscrites sur les listes qui sont prêtes à enseigner.

## DIALOGUE SOCIAL EN ARDÈCHE : À GÉOMÉTRIE VARIABLE



Le SNUipp-FSU sera reçu en audience ce jeudi 1<sup>er</sup> octobre par l'IA ([voir la liste des points à l'ordre du jour](#)). Il rendra compte de l'audience.

Pour ce qui est des IEN, certains sont « interdits » de recevoir les délégués du personnel qui viennent présenter leur syndicat car ce ne serait pas dans leur champ de compétence !?

## RENFORCEZ LE POIDS ET L'AUDIENGE DU SNUIPP-FSU



Le SNUipp ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66% de la cotisation, même si vous n'êtes pas imposable. Si ce n'est pas encore fait, c'est [le moment d'adhérer](#).

